

Dépérissement du châtaignier : que faire ?

Une maladie qui fait couler de l'encre !

Depuis plusieurs années l'état sanitaire du châtaignier se dégrade dans nos régions, jusqu'à dépérir. Plusieurs causes peuvent se combiner. Des solutions existent.

Conditions de croissance

Le châtaignier aime la lumière. Il peut alors coloniser des terrains qui ne lui sont pas favorables et se trouver en conditions difficiles. Il nécessite :

- sol sain, assez riche (mais sans calcaire actif) avec bonne rétention en eau l'été (sablo-limoneux),
- pluviosité minimale de 700 mm/an, sans sécheresse estivale trop longue ni gelée précoce,
- croissance constante, sans concurrence ni à-coups (éclaircies tardives).

Les dépérissements apparaissent là où l'hydromorphie est marquée l'hiver. Elle est souvent due au **tassement**, notamment sur sol sain car plus fragile ; il induit une remontée de nappe d'eau et stérilise les terrains. Il se crée en profondeur lors des 3 premiers passages d'engins (même sans ornière). Pour l'éviter on installera des **cloisonnements** d'exploitation qui concentreront la circulation des machines et on travaillera sur sol ressuyé ou gelé.



L'encre progresse « en rond » par contamination des racines.

Maladie

Le dépérissement est généralement causé par un champignon : l'**encre** (*phytophthora racinaire*). Il se caractérise par des chutes foliaires prématurées en période de végétation, suivies de mortalité assez rapide des arbres de proche en proche (« en rond »). L'encre s'est beaucoup développée en 2016-2017 suite aux fortes précipitations de mai 2016, particulièrement sur terrains non adaptés au châtaignier (sols hydromorphes...) ou tassés après sortie des bois.

Solutions

1. Dresser un bilan sanitaire de sa parcelle avec un correspondant-observateur du DSF⁽¹⁾.
2. En cas grave, 2 possibilités :
 - châtaignier en mélange : reporter la sylviculture sur les essences indemnes de la maladie,
 - châtaignier pur : problème plus complexe. Comme l'encre est dans le sol, les rejets et semis de châtaignier après coupe seront à leur tour affectés. La parcelle

ne pourra plus produire cette essence.

La solution la moins interventionniste consisterait à récolter les arbres morts et laisser faire la nature. Mais en l'absence d'autre espèce, la parcelle deviendra une lande plus ou moins boisée pendant plusieurs dizaines d'années.

L'idéal est donc de **planter ou semer** une essence adaptée aux conditions de croissance et indemne de la maladie.

Des **aides financières** existent jusque fin 2018 pour reboiser les parcelles touchées (programmes CENSE et TRADE⁽²⁾) : 40 % pour plantation, protection des plants et entretien. Renseignez-vous vite !

*Clément DESCHAMPS
Technicien au CRPF*

Contacts : techniciens du CRPF (également correspondants observateurs du DSF⁽¹⁾) : voir page 12

(1) : DSF : Département de la Santé des Forêts
(2) Programmes CENSE (voir Notre Forêt n° 76) et TRADE (voir Notre Forêt n° 77)



Dépérissement flagrant : le châtaignier reste défeuillé alors que les autres essences verdissent.